



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

droits de l'homme et libertés publiques

Question écrite n° 95430

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la demande des communistes russes de voir une statue érigée à la mémoire de Joseph Staline, à Saint-Petersbourg et à Moscou. En effet, cette information, diffusée en Russie lors des commémorations du 8 mai, ne doit pas faire oublier les différentes facettes de cet ancien chef de l'État soviétique, qui dirigea d'une main de fer impitoyable et sanguinaire ce pays jusqu'en 1953. Le stalinisme est resté aussi comme une idéologie destructrice de la liberté et de la paix, qui n'a rien à envier à l'hitlérisme, dans la liste de ses crimes et de ses horreurs. Cette information, si elle n'est pas une provocation, se devrait de susciter une réaction très forte de la France, pour manifester notre désapprobation, voire notre condamnation. Il lui demande donc de lui préciser la position du gouvernement français, après cette annonce stupéfiante.

Texte de la réponse

La demande des communistes russes, dont la réalité n'a pas été confirmée, de voir une statue érigée à la mémoire de Joseph Staline à Saint-Petersbourg et à Moscou n'a reçu aucun écho officiel des autorités russes. Celles-ci ont constamment, depuis la fin de l'Union soviétique, réaffirmé et manifesté leur attachement à la démocratie. L'Union soviétique avait elle-même dénoncé dès 1956 les crimes de Staline par la voix du secrétaire général du Parti communiste Nikita Khrouchtchev lors du XXe congrès du PCUS. En effet, si le caractère totalitaire du régime soviétique imposé par la force et la peur n'était pas contestable, c'est bien lors des années du régime stalinien que le paroxysme de la terreur a été atteint. Les déclarations ponctuelles qui ont pu être faites par des communistes russes paraissent traduire surtout une nostalgie de grandeur impériale, qui se retrouve aussi dans les propos de groupuscules ultranationalistes. Les autorités russes font preuve d'une grande fermeté face à ces dérives extrémistes. Les autorités françaises continueront à observer avec vigilance toute éventuelle résurgence de ces phénomènes, en Russie, comme ailleurs.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95430

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5285

Réponse publiée le : 12 décembre 2006, page 12947